

PV GRID

Les meilleures pratiques européennes pour accéder aux réseaux électriques

Céline Najdawi
eclareon Consultants

Paris, 10.07.2013



PV GRID – Présentation du projet



- Succède au projet PV LEGAL
- 21 partenaires, couvrant 16 États membres de l'UE
- Financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme «Intelligent Energy Europe»



- Géré par l'Agence Exécutive pour la Compétitivité et l'Innovation (EACI)
- Projet de mai 2012 jusqu'à octobre 2014
- Création d'une base de données destinée aux développeurs de projet et aux décideurs



■ PV GRID: Pays participants

PV GRID – Objectifs de la base de données

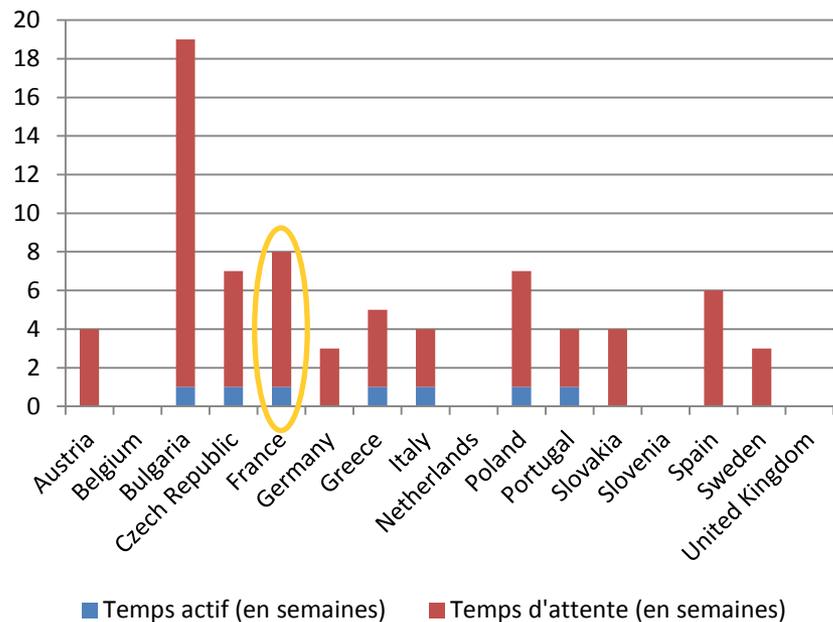


1. Détailler les procédures administratives nécessaires à l'installation d'installations PV dans 3 segments de marché pour chacun des 16 pays participants
2. Rassembler des informations quantitatives basées sur les expériences pratiques des acteurs de l'industrie
3. Identifier les obstacles majeurs qui entravent l'intégration de systèmes PV sur les réseaux de distribution à travers l'Europe
4. Favoriser le transfert des connaissances entre les pays européens
5. Base de données accessible gratuitement sur: <http://www.pvgrid.eu/database.html>

Permis de raccordement au réseau électrique I

Secteur Résidentiel (3kWc)

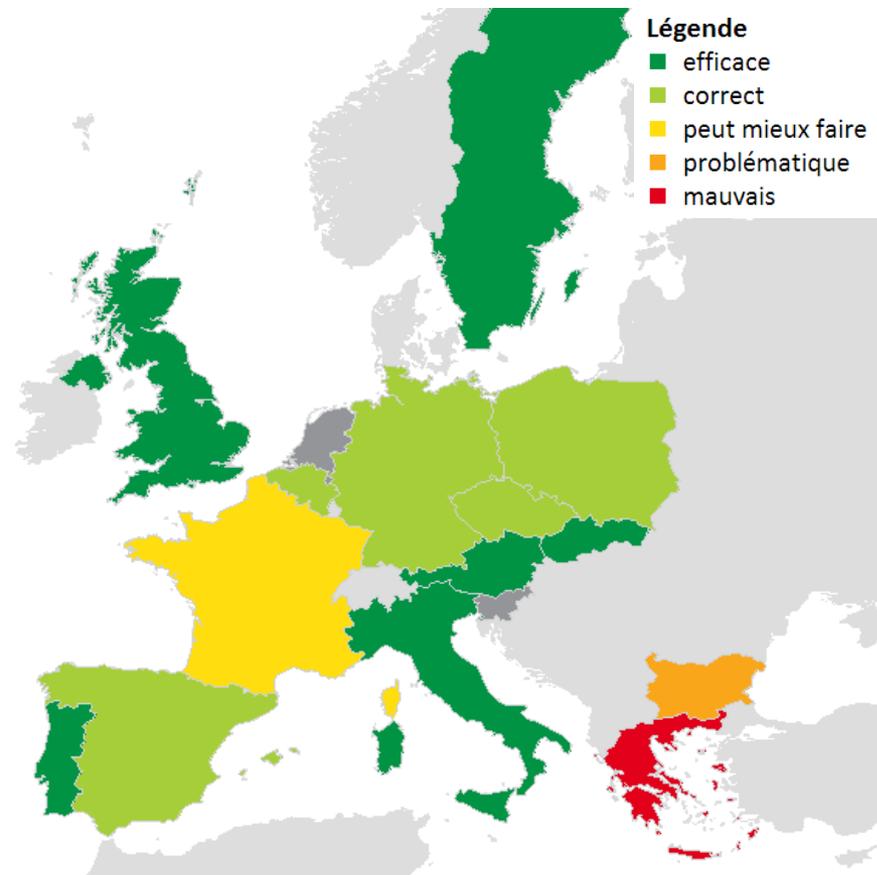
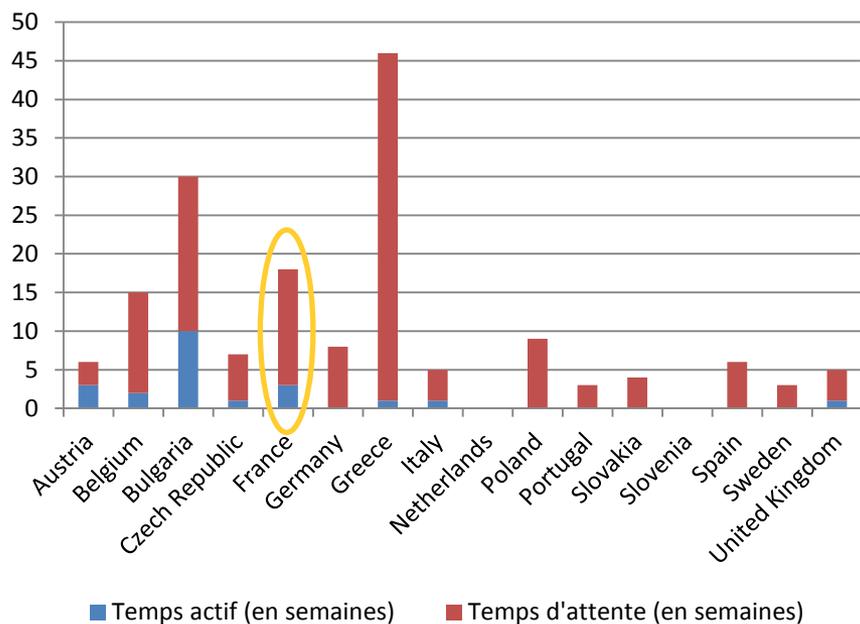
Durée moyenne de la procédure
(en semaines)



Permis de raccordement au réseau électrique II

Secteur Commercial (50kWc)

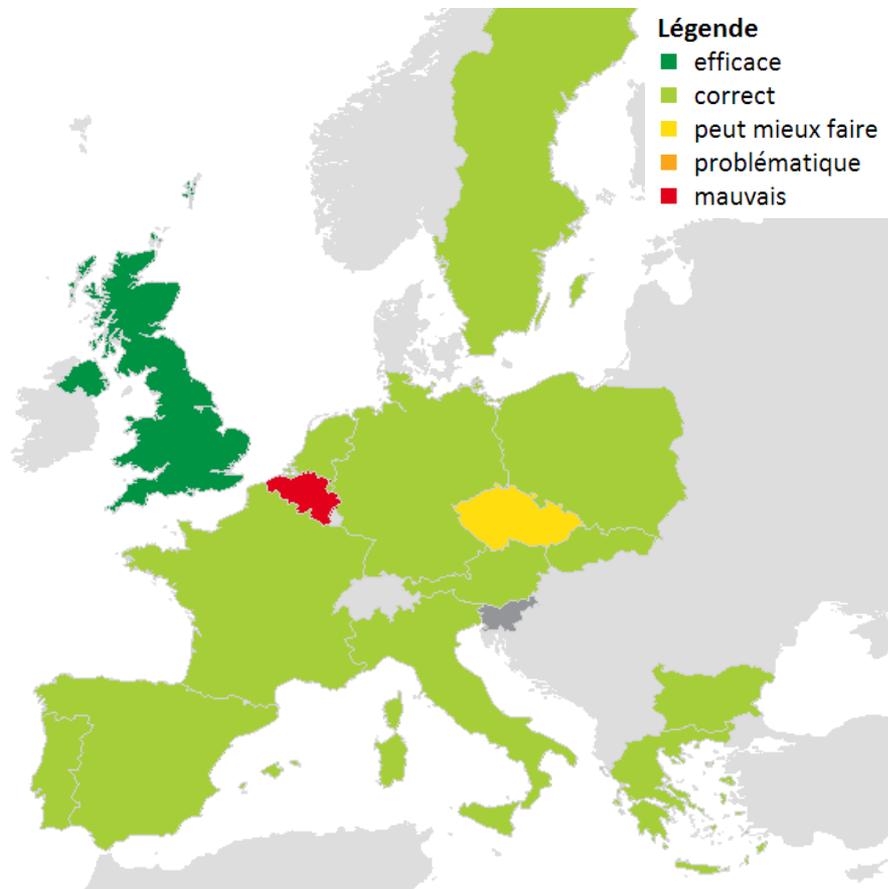
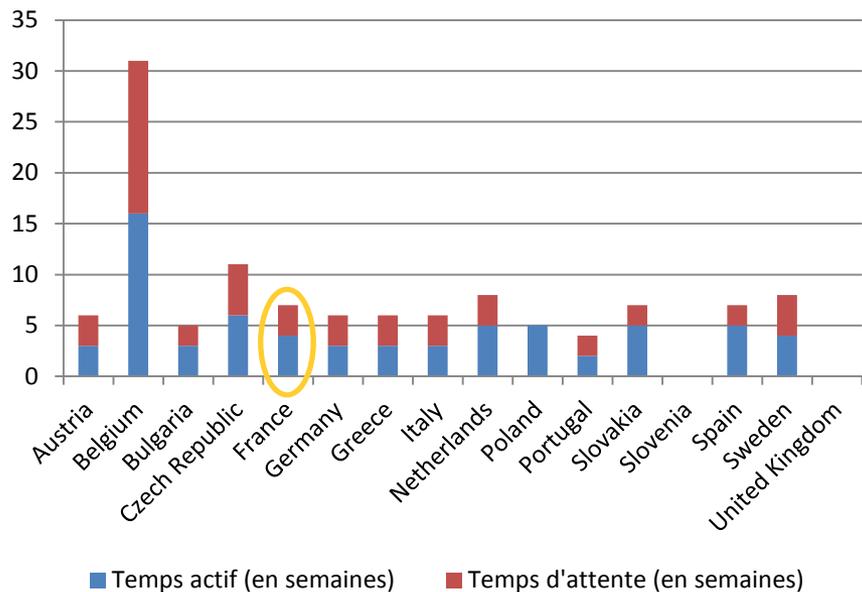
Durée moyenne de la procédure
(en semaines)



Raccordement au réseau électrique et mise en service de l'installation PV I

Secteur Résidentiel (3kWc)

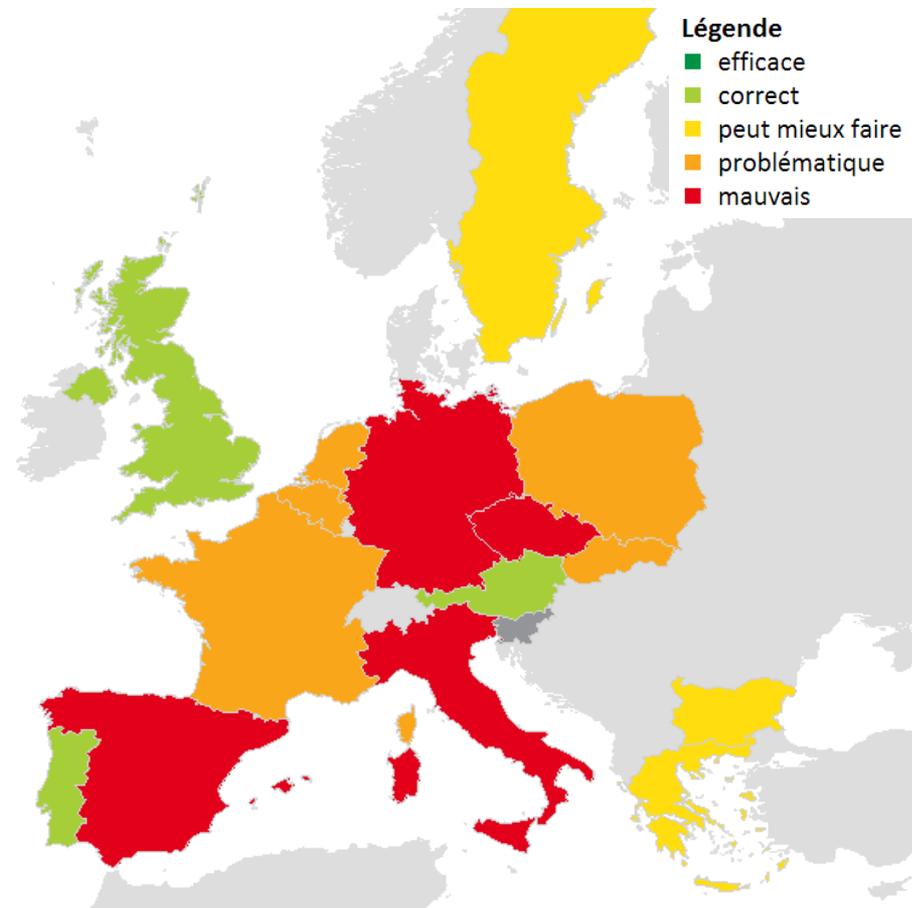
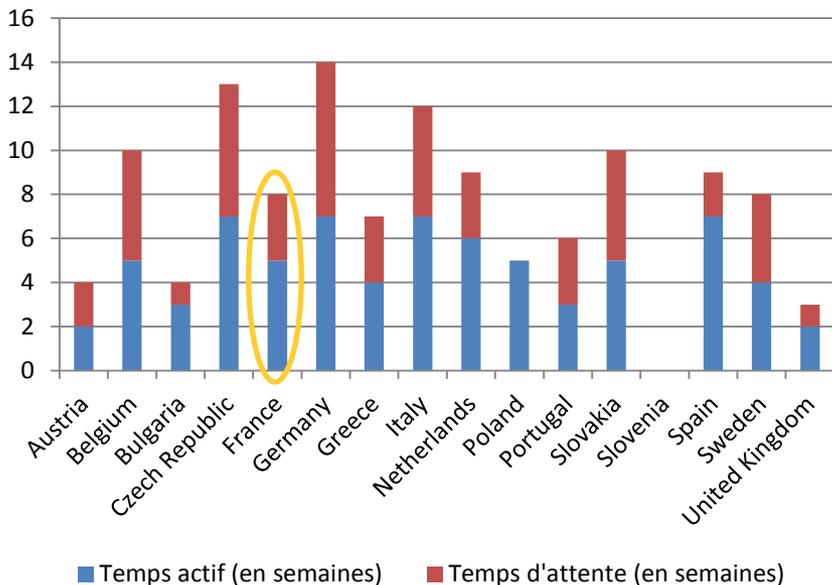
Durée moyenne de la procédure
(en semaines)



Raccordement au réseau électrique et mise en service de l'installation PV II

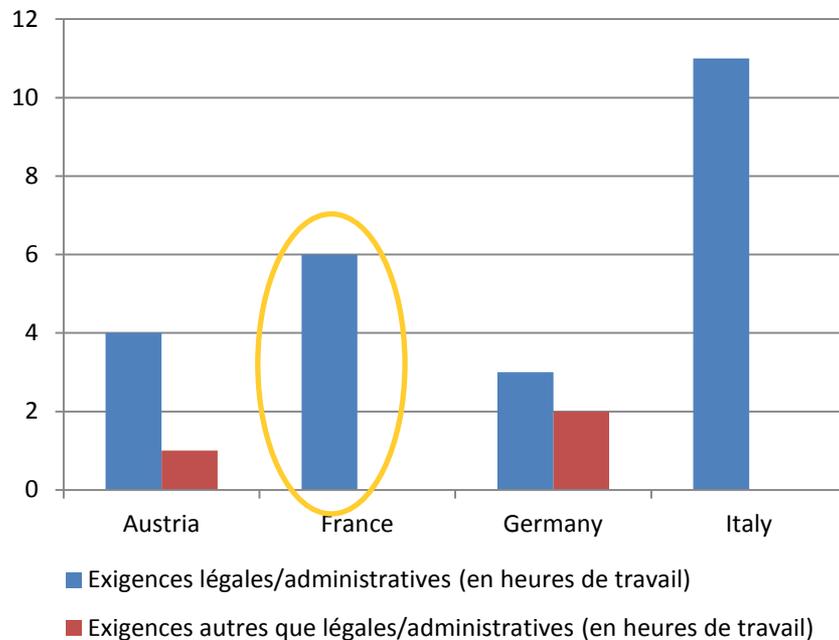
Secteur Commercial (50kWc)

Durée moyenne de la procédure
(en semaines)

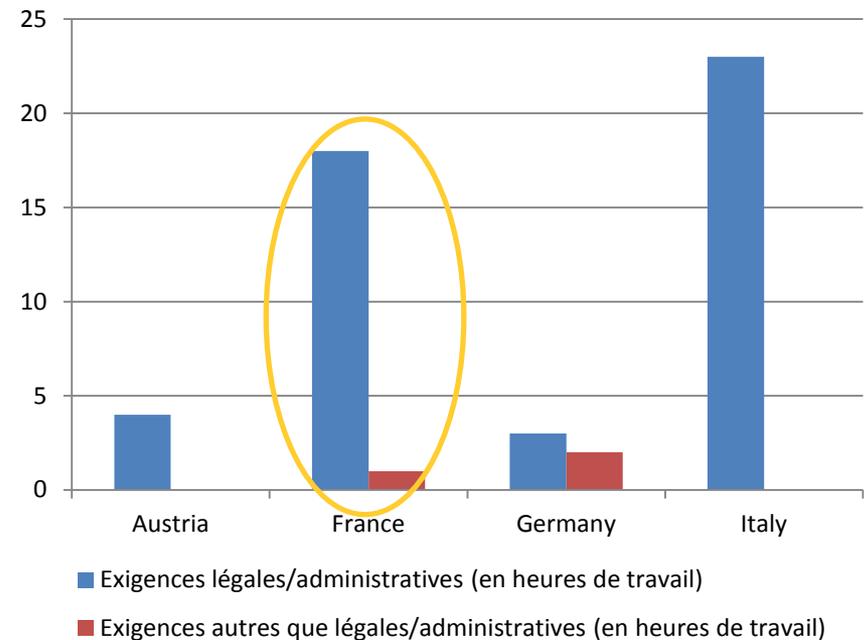


Temps requis pour satisfaire aux exigences concernant l'accès au réseau

Installations résidentielles de 3kWc (en heures de travail)



Installations commerciales de 50kWc (en heures de travail)



Principales barrières à l'accès au réseau en France

Les barrières les plus importantes concernent l'accès au réseau électrique

1. Contraintes techniques liées à la capacité d'accueil du réseau
2. Long délais d'attente entre la demande de raccordement, l'envoi de la proposition technique et financière et du contrat d'accès au RD
3. Demande de certificat de non-opposition
4. Coûts de raccordement trop élevés

Meilleures pratiques européennes pour l'accès au réseau



Allemagne

1. Priorité de connexion des installations EnR
2. Obligation du GR de renforcer le réseau si nécessaire pour connecter une installation EnR
3. Le producteur ne paie que le coût du raccordement jusqu'au point de connexion le plus proche (shallow cost)
4. Centre de médiation pour la loi sur les énergies renouvelables (Clearingsstelle EEG)

Italie

1. Priorité de connexion des installations EnR
2. Dates limites clairement définies par la loi selon la capacité de l'installation
3. Frais de connexion au réseau inférieurs pour les installations EnR
4. Le producteur ne paie que le coût du raccordement jusqu'au point de connexion le plus proche (shallow cost)

Autriche

1. Procédure de connexion au réseau simple et efficace (dans certaines régions, formulaire à remplir sur internet)
2. Priorité aux installations EnR en cas de problème de capacité du réseau
3. Règlementation transparente et détaillée concernant l'effacement de l'électricité

Merci de votre attention

Céline Najdawi

Consultant

cn@eclareon.com

Disclaimer: The sole responsibility for the content of this presentation lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EACI nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein.

